

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_1

Objet : Election du Syndicat

Monsieur CHASSAGNE Patrick, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

M. LAJONIE Joël

M TREMBLET Dominique

M RITLEWSKI François

Monsieur LAJONIE Joël ne souhaite pas se représenter.

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 21 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :

M TREMBLET Dominique

M RITLEWSKI François

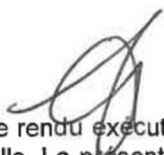
Personne dans l'assemblée ne souhaite se présenter pour remplacer Monsieur LAJONIE. Le poste est donc laissé vacant, le temps de trouver quelqu'un pour le remplacer.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

RITLEWSKI François



Le Président,


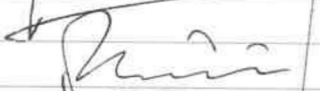
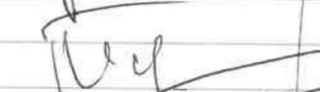




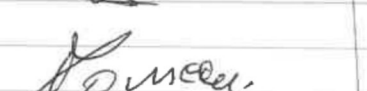


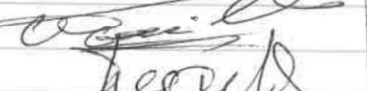



ASSOCIATION
SYNDICALE AUTORISEE
CHASSAGNE Patrick
D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE
DE BERGERAC SUD



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AG - SA de Bergnac Sud

le 22 / 03 / 22

Nom prénom	Signature
Pameau Pierre	
RIVIER	
COUDERT P.O.	
RIGNAUDI Pierre	
de MESLON Laurent	
BAROU M. Madeleine	
RITENDELLA Françoise	
CHARRIER Sylvie	
BOISSEAU S M	
CONSOLE Richard	
MOURIBOT David	
NOVILLE Alain	
MARTY Bernard	
BEAUDOUIN Jacques	
CRASSACANT Patrice	

AR PREFECTURE

024-292400561-20220322-2022_AP_1-DE

Regu le 15/04/2022

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... NORTIER Christophe donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chasnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 21/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir


SAUR

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

3770004220101

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Quil BEUF donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chasnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 15/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir


SAUR

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX

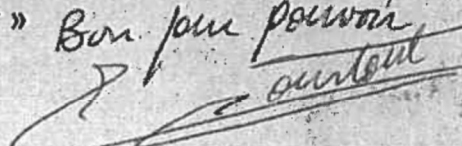
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Daniël FOURTOUT donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Censole Michael

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Courville le 16 Mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir


Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Sociétaire soussigné, ~~Madame~~, Monsieur, ... V. Lloret Robert donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Rikenshi François

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 Mars 22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir » Bon pour pouvoir

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Téléphone : 01 52 29 00 56 - Fax : 01 52 29 00 57
Site : www.bretagne.gouv.fr
Code de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600



Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... COUDERT donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... RIVIER

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Bon pour pouvoir
noté

Fait à St-Vincent le 22/3/2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Téléphone : 01 52 29 00 56 - Fax : 01 52 29 00 57
Site : www.bretagne.gouv.fr
Code de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VIALET / Sec. La Sabaterie
pouvoir à Madame, Monsieur Chanagne Patnick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Pour le Sec. La Sabaterie
J. de Gantier

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARGAS Georges
pouvoir à Madame, Monsieur le DIRECTEUR (DES PARTIS)

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à ST NEXANS le 15.3.22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinnières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réunie au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_2

Objet : Rapport d'activité

Monsieur ALFAURT de la SAUR présente le rapport technique d'affermage aux adhérents présents.

Monsieur ALFAURT explique que comme il n'y a pas de compteur de sectorisation sur le réseau, il est difficile de trouver les fuites lors des différentes campagnes de recherche.

Monsieur MONRIBOT demande au président de l'ASA si les communes payent un droit d'accès à l'ASA pour la défense incendie. Monsieur CHASSAGNE informe que rien n'est appelé aux communes.

Monsieur ALFAURT informe les membres présents que le compte de renouvellement est à + 7000 € avec la dotation faite en 2022. Monsieur CHASSAGNE explique que l'ASA à utiliser le compte de renouvellement pour la réalisation de la modernisation du surpresseur de Saint Nexans, et que cela fait 3 ans que ce compte est en déficit.

Monsieur MONRIBOT souhaite savoir quand le versement de son trop perçu lui sera versé, au titre des travaux réalisés par Monsieur CONSOLI Jean Pierre. Mme DUSSAUD se renseigne et reviendra vers lui pour toutes informations.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 21 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
RITLEWSKI François



Le Président,

CHASSAGNE Patrick
ASSOCIATION

SYNDICALE AUTORISEE

D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE
DE BERGERAC SUD

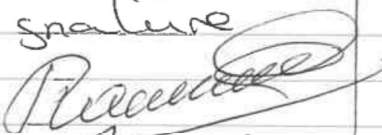
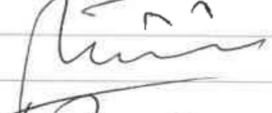
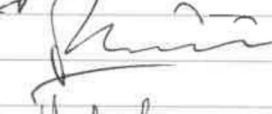
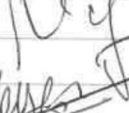
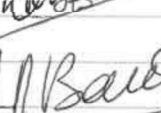


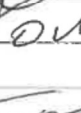

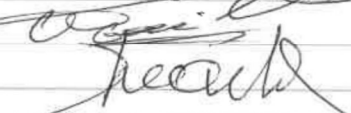

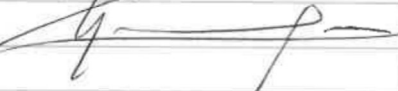



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AG

ASA de Berguac

Sud

le 22 / 03 / 22

Nom prenom	Signature
PAMCEAU Pierre	
RIVIER	
COUDERT P.O.	
RIGNAUDI Pierre	
de MESLON Laurent	
BAROU Madeleine	
RITVENSKI Françoise	
CHARRIER S. Lucie	
BOISSEAU S M	
COMSOLE Richard	
MONRIBOT David	
NORVILLE Albert	
MARTY Bernard	
BEAUDOUIN Jacques	
CHASSAGNE Patrice	

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, NORTIER Christophe donne
pouvoir à Madame, Monsieur Charnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 21/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR
Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

370004220101

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, Quil BEUF donne
pouvoir à Madame, Monsieur Charnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 15/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR
Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, Daniël FOURTOUT donne
pouvoir à Madame, Monsieur Censole Michael

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Courville la Rivière le 16 Mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Villaret Robert donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Ritlerish François

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 Mars 22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir » Bon pour pouvoir

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Numéro de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 – TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 – NAF 3600


Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... COUDERT donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... RIVIER

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

bon pour pouvoir
COUDERT

Fait à St Nexas le 22/3/2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Numéro de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 – TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 – NAF 3600

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VALET / sie La Sabatière donne
pouvoir à Madame, Monsieur Chamagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 mars 2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Pour La sie La Sabatière
J. de Noyan

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARGAS Georges donne
pouvoir à Madame, Monsieur le DIRECTEUR (DES MARTIS)

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à ST NEXANS le 15.3.22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réunie au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_3

Objet : Information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

Part ASA Abonnement :

- Part fixe = 63,48 € HT
- Part variable 0,0389 € m³

Au global, facturé par la SAUR :

- 153.79 € HT / HA (dont 300 m³)
- 0.1784 € HT / m³ (volume supérieur à 300 m³ et inférieur à 100 000 m³)
- 0.1533 € HT / m³ (pour volume supérieur à 100 000 m³)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

RITLEWSKI François



Le Président,

Patrick CHASSAGNE
ASSOCIATION
SYNDICALE AUTORISEE
D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE
DE BERGERAC SUD

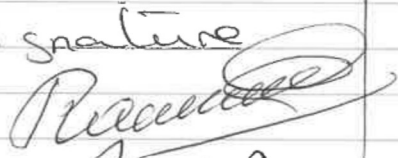
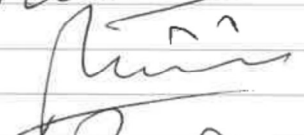
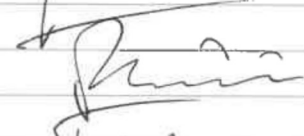

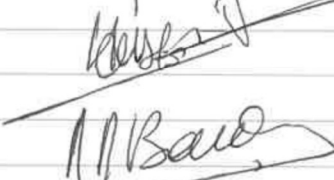
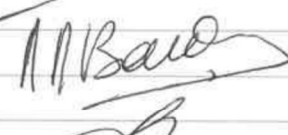

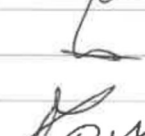
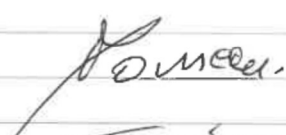


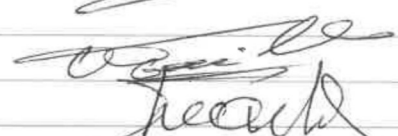
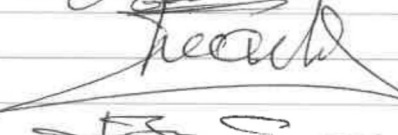


Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AG

ASA de Berguac

Sud

le 22/03/22

Nom prenom	Signature
POMMEAU Pierre	
RIVIER	
COUDERT P.O.	
RIGNAUDI Pierre	
de MESLON Laurent	
BAROU M. Madeleine	
RITTEWIS Françoise	
CHARRIER S. Jui	
BOISSERU J M	
COMSOLE Richard	
MONRIBOT Daniel	
NORILLE Alain	
MARTY Bernard	
BERUDOIN Jacques	
CHASSAGNE Patrice	

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... NORTIER Christophe donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chamaigne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bugeme le 21/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

1010227000A/5

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Quil BEUF donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chamaigne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bugeme le 15/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Daniël FOURTEAU donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Console Michael

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Courville la Madeleine le 16 Mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Villour et Robert donne
 pouvoir à Madame, Monsieur ... Rittershi François

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
 22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 Mars 22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir » Bon pour pouvoir

emin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 I de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 – TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 – NAF 3600


Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... COUDERT donne
 pouvoir à Madame, Monsieur ... RIVIER

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
 22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

in pour pouvoir
suolent

Fait à St Nexas le 22/3/2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

emin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
 I de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 – TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 – NAF 3600

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VALET / sie Le Sabatier donne
pouvoir à Madame, Monsieur Chanagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 mars 2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Par Le sie Le Sabatier

J. de Noyan

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARGAS Georges donne
pouvoir à Madame, Monsieur le DIRECTEUR (DES PARTIS)

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à ST NEXANS le 15.3.22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réunie au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_4

Objet : Indemnité Président

Le Président explique que le Décret 2006-504 du 3 mai 2006, portant application de l'Ordonnance 2004-632 du 1er Juillet 2004, indique dans les articles 22 et 29 que le président, le vice-président et les syndics ayant des fonctions bien identifiées peuvent percevoir une indemnité à raison de leur activité si l'Assemblée des Propriétaires en décide ainsi par une délibération qui en fixe, le principe et le montant, pour la durée de leur mandat.

Ces indemnités sont liées à la charge du travail que représente la fonction et à l'implication reconnue nécessaire pour mettre en œuvre les missions de l'ASA.

Le Président soumet donc au vote de l'assemblée des propriétaires la proposition d'indemnité annuelle suivante :

- Président de l'ASA : 1500 € - Patrick CHASSAGNE

Il est précisé que le président, empêché d'assurer sa mission, peut déléguer à un autre syndic. L'indemnité versée sera alors calculée sur la proportion d'activité que chaque syndic réalise, moyennée sur l'année.

L'assemblée des propriétaires, après avoir délibéré (abstention : 0 - voix pour : 21 - voix contre : 0), décide :

- De valider cette proposition

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

RITLEWSKI François



Le Président,

Patrick CHASSAGNE

ASSOCIATION
SYNDICALE AUTORISEE
D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE
DE BERGERAC SUD

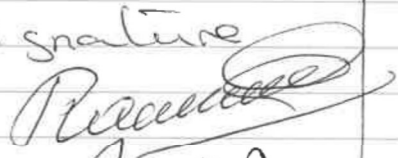
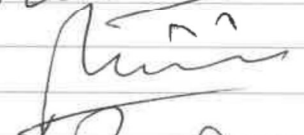
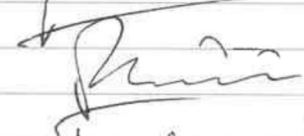


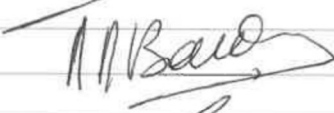


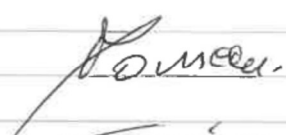



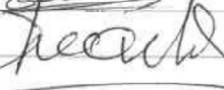
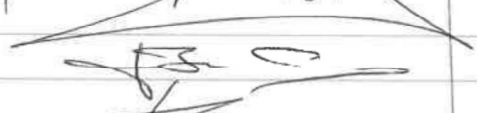

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

AG

ASA de Berguac

Sud

le 22/03/22

Nom prenom	Signature
PAMCAU Pierre	
RIVIER	
COUDERT P.O.	
RIGNAUDI Pierre	
de MESLON Laurent	
BAROU M. Madeleine	
RITTEWSKI Françoise	
CHARRIER S. Jui	
BOISSEAU S M	
CONSOLE Richard	
MONRIEOT Daniel	
NORILLE Alain	
MARTY Bernard	
BEAUDOUIN Jacques	
CHASSAGNE Patrice	

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... NORTIER Christophe donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chasnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 21/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir


SAUR

Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

5700004220101

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Quil BEUF donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chasnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Beynac le 15/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir


SAUR

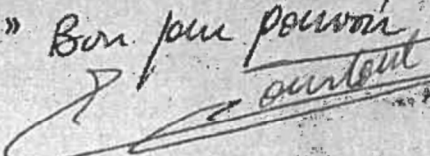
Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Daniël FOURTEAU donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Console Michael

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Courville le 16 Mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Fourteau


Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Villard et Robert donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Rittershi François

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 Mars 22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir » Bon pour pouvoir

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
N° de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600


Pouvoir

Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... COUDERT donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... RIVIER

le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
22, de prendre part aux délibérations et aux votes.

bon pour pouvoir
suolert

Fait à St-Nexans le 22/3/2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Commissaire de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
N° de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARET / sci La Sabatière donne
pouvoir à Madame, Monsieur Chagnagne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 mai 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Patrick Chagnagne
sci La Sabatière

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARGAS Georges donne
pouvoir à Madame, Monsieur le DIRECTEUR (DES MARTIS)

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars 2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à ST NEXANS le 15.3.22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
A.

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_5

Objet : refacturation travaux Monribot

Des travaux d'extension et de raccordement ont été effectués par l'ASAI de Bergerac Sud pour le compte de Monsieur MONRIBOT. Un titre avait été réalisé pour un montant de 51 480 € HT, correspondant au 90 % des travaux de départ soit 90% de 57 200 € HT.

	MONRIBOT	CONSOLI M.	
Linéaire commun	95%	5%	
	43700	2300	
Linéaire Consoli M.	0%	100%	
		22000	
Divers	50%	50%	
	13500	13500	
TOTAL	57200	37800	
	MONRIBOT	CONSOLI M.	CONSOLI J.P.
Montant acompte	90%	30%	
	51480	11340	
TOTAL Coût travaux	50036,52	31836,52	22436,52
Montant restant à appeler	-1443,48	20496,52	22436,52

Une fois les travaux terminés pour Monsieur MONRIBOT et Monsieur CONSOLI Michael, Monsieur CONSOLI Jean Pierre a demandé à être raccordé à son tour. La règle de calcul entre Monsieur CONSOLI Michael et MONRIBOT Daniel était faite au prorata du linéaire commun de conduite, la même règle a été appliquée à Monsieur CONSOLI Jean Pierre. Ainsi cela abaisse le montant de la facture global de Monsieur MONRIBOT.

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE BERGERAC SUD
Pépinières Desmartis
Route d'Agen
24100 BERGERAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 22 Mars 2022 à 14H00

L'Assemblée des Propriétaires de l'A.S.A de BERGERAC SUD sur convocation adressée le 7 Mars 2022 s'est réunie au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr Patrick CHASSAGNE

M RITLEWSKI François est élu secrétaire de séance.

Ainsi, Monsieur CHASSAGNE, président de l'ASA, propose à l'assemblée des propriétaires de valider le reversement du trop-perçu à monsieur MONRIBOT. Soit 1 448.48 € HT.

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 20 - Voix contre : 0), décide :

- DE VALIDER le reversement de ce trop perçu à monsieur MONRIBOT.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

RITLEWSKI François



Le Président,

CHASSAGNE Patrick

ASSOCIATION
SYNDICALE AUTORISEE
D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE
DE BERGERAC SUD

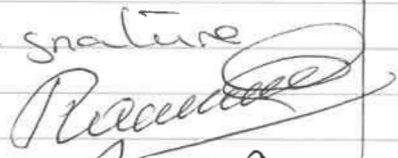
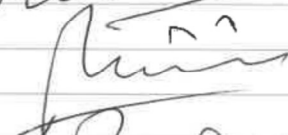
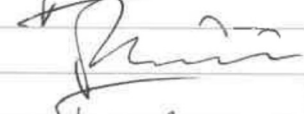



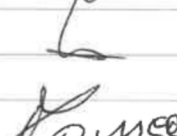


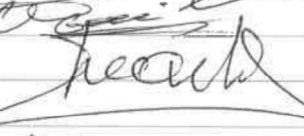







AG

ASA de Berguac

Sud

le 22/03/22

Nom prenom	Signature
PAMEAU Pierre	
RIVIER	
COUDERT P.O.	
RIGNAUDI Pierre	
de MESLON Laurent	
BAROU M. Madeleine	
RITENUSO Françoise	
CHARRIER S. Jui	
BOISSEAU JM	
CONSOLE Richard	
HONRIBOT David	
NORILLE Alain	
MARTY Bernard	
BEAUDOUIN Jacques	
CHASSAGNE Patrice	

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... NORTIER Christophe donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chamaigne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bugey le 21/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR
Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

17/0004220101

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Quil BEUF donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Chamaigne Patrick

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bugey le 15/03/22

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

SAUR
Siège social : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Saur - S.A.S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, ... Daniël FOURTEAU donne
pouvoir à Madame, Monsieur ... Consolo Michael

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Cour de la Roche le 16 Mars 2022

Signature précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Sial : 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX
S. au capital de 101.529.000 € RDS Nanterre 339 379 984 - TVA Intracommunautaire : FR 28 339 379 984 - NAF 3600

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VALET / sci La Sabatière donne
pouvoir à Madame, Monsieur Chanagne Patrice

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à Bergerac le 22 mars 2022

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
Par la sci La Sabatière
J. de Nantais

Pouvoir

Le Sociétaire soussigné, Madame, Monsieur, VARGAS Georges donne
pouvoir à Madame, Monsieur le DIRECTEUR (DES MARTIS)

De le représenter à l'Assemblée Générale de l'ASA de Bergerac Sud, du mardi 22 mars
2022, de prendre part aux délibérations et aux votes.

Fait à S^t NEXANS le 15-3-22

Signature précédée de la mention

« Bon pour pouvoir »

Bon pour pouvoir
A.